

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU
CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix
-:-:-:-:-:-

DECRET N° 77/715 du 23/12/77
portant nomination de Monsieur OKOUMOU Raoul,
Inspecteur de la Jeunesse et Sports de 7^eéche-
lon en qualité de Directeur des Affaires admi-
nistatives et Financières au Secrétariat
Général aux Sports..-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'Acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et
la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice
du pouvoir Répétiteur en République Populaire du Congo;

Vu le décret n°77/698 du 16 Décembre 1977 portant création
attributions et organisation du Secrétariat Général aux Sports ;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du
5 Novembre 1977;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.— Monsieur OKOUMOU Raoul, Inspecteur de la Jeunesse et Sports
de 7^eéchelon, précédemment Chef du Service administratif et du Personnel à
la Direction Nationale des Sports est nommé Directeur des Affaires Adminis-
tratives et Financières au Secrétariat Général aux Sports.

ARTICLE 2.— Sont abrogées toutes · dispositions antérieures contraires.

...../.....

ARTICLE 3.— Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 23 DECEMBRE 1977

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre de la Justice et
du Travail, Garde des Sceaux,

Alphonse MOISSOU-POUATI.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre de la Culture, Arts et Sports,

Jean-Baptiste TATI-LOUTARD.

Le Ministre des Finances,

Henri L'OPÉS.